



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 143

AVRIL 2022

Le Pacte russo-chinois des Jeux olympiques d'hiver et le massacre ukrainien

Il eût fallu prêter plus d'attention à la déclaration sino-russe du 4 février. Ce Pacte des Jeux Olympiques d'hiver, signé à Beijing le jour d'ouverture des Jeux, annonçait la formation d'un front commun eurasiatique composé du pays le plus peuplé du globe et du pays le plus vaste, un bloc inexpugnable face à un Occident déclinant et divisé. Cette Union économique eurasiatique, concrétisée le même jour par la signature de quinze accords de coopération, se coordonnerait à l'initiative *Ceinture et route* (dite plus souvent en France *Route de la Soie*). Vingt

jours plus tard, une fois écoulée la trêve des Jeux, commençaient les bombardements sur l'Ukraine. Les droits de l'Homme seront désormais violés de la manière la plus brutale, par des massacres au cœur de l'Europe, avec des milliers de citoyens sans eau et sans nourriture réfugiés dans des caves et des cohortes de familles – plus de quatre millions de femmes et d'enfants – cherchant refuge aux frontières. Les conflits armés sont, depuis la nuit des temps, la pire des menaces pour les droits de l'Homme¹.

1. Comme à son habitude le Comité olympique international a demandé que les Jeux ignorent les débats politiques, ce qui permet aux dictatures organisatrices de parler librement et impose le silence aux opposants mais il n'en fut pas de même pour les Paralympiques. Le président du Comité des Paralympiques Andrew Parsons a eu l'audace le 4 mars, à l'ouverture des Jeux paralympiques de rappeler avec force que de telles manifestations supposaient un climat de paix : « *le XXI^e siècle est un temps pour le dialogue et la diplomatie, pas pour la guerre et la haine* ». Ces paroles impertinentes ont été censurées par les médias chinois : parler des bombardements, des incendies et des morts était hors sujet. Le Comité a demandé pourquoi on avait escamoté ses paroles, il attend encore la réponse.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



Ce désastre humanitaire inattendu justifie la place inhabituelle accordée cette fois aux questions internationales, d'autant plus que la Chine constitue un élément essentiel du dispositif qui l'a provoqué. Certes, l'acteur principal du conflit est connu. Mais avant de lancer son agression, le chef d'État russe avait trouvé un encouragement manifeste dans les affirmations du chef du parti chinois : « *L'amitié entre les deux États est sans limites ... il n'existe aucun domaine interdit à leur coopération* ». Avec une rare hypocrisie, les deux partenaires appellent tous les États à « *respecter le droit des peuples à déterminer en toute indépendance les voies de leur développement, leur souveraineté et leur sécurité* ». Ils affirment incarner l'un et l'autre une longue tradition démocratique : « *La Russie et la Chine, en tant que puissances mondiales disposant d'un riche héritage culturel et historique, ont de longues traditions de démocratie fondées sur une expérience millénaire du développement et un large soutien populaire...* ».

Les deux signataires énoncent les arguments que la partie russe allait reprendre le 24 février pour justifier son « opération spéciale » en Ukraine. Ils « *s'opposent aux tentatives de forces extérieures pour saper la sécurité et la stabilité dans les zones adjacentes communes, ils ont l'intention de contrecarrer*

l'interférence de forces étrangères dans leurs affaires intérieures, ils combattent les révolutions de couleur et accroîtront leur coopération dans ces domaines ». Les envahisseurs ont toujours aimé se présenter comme des victimes qui cherchent à survivre. Xi Jinping, qui ne voulait pas gâcher la totalité des Jeux, a obtenu de Poutine qu'il ne fasse rien avant la fin des épreuves classiques ; peu lui importaient les Paralympiques.

La guerre d'Ukraine a bouleversé les équilibres internationaux. Son déroulement est riche d'enseignement non seulement sur le régime russe mais aussi sur le régime chinois, ce qui nous importe ici. Beijing a présenté comme d'habitude une apparence modérée, répétant des appels au dialogue qui n'avaient aucune chance d'aboutir, compte tenu des intentions russes dont il était informé. Quelques analystes ingénus ont vu dans l'abstention chinoise, lors du vote des Nations unies condamnant l'agression russe, une volonté de se désolidariser de Moscou. Se croyant sans doute perspicace, le responsable des Affaires étrangères de l'Union européenne Josep Borrell a même conclu un temps que seule la Chine ferait l'affaire pour entamer une médiation.

Le faux-semblant de l'abstention chinoise

Ce sont là des enfantillages et du prêt-à-penser. Aux Nations unies, la Chine ne pouvait ni voter pour, ni voter contre. Voter pour la Russie après cette déclaration du 4 février, c'eût été 1) s'opposer à la majorité des Nations unies² 2) compromettre, par suite, les prétentions de Beijing à jouer le premier rôle sur la scène internationale 3) annoncer quasiment, dans la foulée de l'annexion de Hongkong, son intention de prendre sans tarder le pouvoir à Taïwan. Cette tâche, rappelée avec insistance dans la déclaration de février, entraînait le risque plus tard d'une résolution similaire et hostile, ce qui ferait de la Chine sur le plan diplomatique un pays paria, à l'instar de la Russie.

Il était encore moins possible de voter contre la Russie quelques semaines après avoir affirmé que les deux nations étaient pleinement d'accord sur tous les sujets, Xi Jinping ajoutant que V. Poutine était « *son meilleur ami* ». Ç'eût été reconnaître, soit que le premier chinois avait été berné par le premier russe qui lui aurait fait

croire que « *l'opération spéciale* » serait terminée en quelques jours, soit que Xi Jinping lui-même manquait cruellement de faculté de jugement (l'une et l'autre bourdes n'étant point incompatibles !). Pour éviter le ridicule devant une opinion chinoise très susceptible quand l'honneur national est en jeu, il ne restait qu'un moindre mal : l'abstention.

Mais un moindre mal reste un mal. La gaffe de Xi Jinping lui portera tort, et dans le Parti et dans l'armée. Sa désignation comme président à vie par le Congrès du Parti à l'automne est moins certaine. S'être associé étroitement à un dirigeant russe qui réintroduit en Europe la barbarie et les atrocités du siècle précédent ternit durablement l'image qu'il proposait d'un autocrate bienveillant, réfléchi et modéré. Mais ce cliché de la diplomatie internationale était-il justifié ?

Les deux signataires de la déclaration de février ont en commun de nourrir des rêves d'expansion et de craindre de perdre le pouvoir.

2. Le 2 mars, l'Assemblée générale des Nations unies dans une résolution « *déplore dans les termes les plus vifs* » l'agression commise par la Russie contre l'Ukraine (141 voix pour, 5 contre et 35 abstentions) ; le 24 mars elle « *exige une cessation immédiate des hostilités de la Fédération de Russie contre l'Ukraine* » (140 voix pour, 5 contre et 38 abstentions).

Poutine considère que la fin de l'URSS fut une catastrophe ; Xi Jinping qu'il faut tout faire pour que la Chine échappe à une implosion de ce genre. Le chef russe est cruel, impitoyable, imprévisible ; il passe pour le plus haïssable : il empoisonne ceux qu'il déteste ou les fait tuer par balle, il commet sur le sol ukrainien des crimes de guerre qui resteront imprescriptibles. Mais il ne maîtrise pas tout : la Douma comprend, outre les députés de la Russie unie largement majoritaire, ceux de la Russie juste, ceux du Parti communiste et ceux du Parti libéral-démocrate. Ces organisations ne sont certes pas une opposition (sauf peut-être le parti communiste KPRF), mais on leur laisse le droit d'exister, ne serait-ce qu'à titre d'alibi. Jusqu'au 28 mars, il existait un journal indépendant, la *Novaja Gazeta* ; il annonce que sa parution reprendra à la fin de la guerre d'Ukraine : il avait reçu le Prix Nobel de la Paix en 2021. Il y a eu des milliers de manifestants russes contre la guerre. Le 14 mars, une journaliste de la télévision d'État a pu, quelques instants avant d'être arrêtée, troubler le journal télévisé en brandissant une pancarte contre la guerre.

Si la dictature chinoise paraît de loin moins violente et moins cruelle, c'est qu'elle est parvenue en soixante-dix ans à construire un appareil répressif d'une efficacité sans égale. Reprenons point par point :

S'agissant du législatif, la Chine veut une assemblée monocolor et ne tolère pas les candidatures parallèles à celles du Parti. Il n'existe pas de presse d'opposition et il n'y en a jamais existé (hormis à Hongkong, en raison de l'héritage britannique). Les manifestations contre le pouvoir sont rares, censurées et sévèrement réprimées : que l'on n'oublie pas les sept cents, mille ou trois mille morts (le bilan n'a jamais été publié) tombés au cœur de la capitale en juin 1989 parce qu'ils demandaient la démocratie ; que penserait-on d'un tel massacre s'il était survenu Place de la Concorde – et nous ne parlons pas des fusillés des provinces – ? L'encadrement sécuritaire est tel qu'il est impensable aussi de parvenir à troubler une émission de télévision en agitant une pancarte. Enfin et surtout, le contrôle de l'internet, la censure, le réseau d'intelligence artificielle, la surveillance sociale ont été poussés à un degré de systématisation jamais atteint ailleurs.

D'une manière générale, on est d'autant plus sensible à un problème qu'on dispose d'informations à son sujet : l'on se préoccupe de la répression russe, parce qu'on en connaît des fragments ; mais faute d'information sur les camps d'internement chinois, où se mêlaient autrefois par millions les détenus politiques et les droits communs, on se tait sur le goulag de Chine sur lequel rien n'a été écrit depuis des années. On parle certes des Ouïghours, mais ils ne sont que 1% de l'ensemble. Ce silence est en partie le résultat de la politique d'information de Beijing, qui sait dissimuler tout ce qui est dérangeant ou le maquiller pour le rendre méconnaissable. Cette habileté chinoise est bien utile : que l'on compare le relatif fiasco militaire russe lors de l'invasion ukrainienne à l'efficacité de l'annexion en deux ans de Hongkong où Beijing dispose désormais d'un régime entièrement entre ses mains.

La Chine voudrait paraître neutre dans l'affaire ukrainienne. Trop d'éléments montrent le contraire. L'on sait maintenant qu'elle connaissait les intentions de Poutine et ne l'en a pas dissuadé. Xi Jinping est en contact régulier avec Poutine, avec les dirigeants occidentaux, mais en cette fin mars, il n'a toujours pas parlé au Président ukrainien. La presse chinoise a repris une part de la désinformation russe sur de prétendues armes biologiques ukrainiennes. Elle se refuse à parler d'invasion, comme si elle accreditait la thèse des menaces de l'OTAN. Toute pacifiste qu'elle se prétende, elle s'est tue quand Poutine a lourdement rappelé qu'il disposait, si besoin était, d'un arsenal nucléaire. Elle se dit opposée aux sanctions économiques prises dans le cadre de l'Union européenne ou de l'OTAN.

Si téméraire et aventuriste que soit Poutine, il ne se serait pas lancé dans l'invasion ukrainienne sans la certitude d'un soutien politique et diplomatique chinois. Une contrepartie de l'appui de Beijing apparaît dans le Pacte sino-russe de février : Moscou approuve le projet chinois de s'approprier Taïwan. Le régime insulaire l'a bien compris et a immédiatement décidé d'apporter son aide à l'Ukraine. Ainsi, le conflit européen a pour pendant, à l'autre bout de l'Eurasie, une bataille de plus en plus ouverte pour la maîtrise de la Mer de Chine et du Pacifique occidental.

Les répercussions internes de la guerre ukrainienne

L'étroitesse des liens affirmés dans la déclaration de février force la Chine à interdire l'expression de voix hostiles à la guerre. Depuis

février donc, la censure a beaucoup à faire avec les réseaux sociaux. Il s'y affirme, à côté souvent d'une haine de l'OTAN, une détestation

de l'invasion ukrainienne et l'affirmation du droit des Ukrainiens à librement choisir leur chemin politique. Dès le 26 février, sur le réseau Wechat, une lettre ouverte signée de cinq professeurs d'université, historiens de renom, lançait un appel à la conscience historique des Chinois. En voici un passage, rapporté par *China Digital Times* (1 mars 2022) :

« *Notre nation fut autrefois ravagée par les guerres ; les familles furent détruites, les gens mouraient de faim, nous avons cédé des terres et payé des réparations... Ces souffrances et humiliations ont forgé notre conscience de l'histoire et nous partageons la peine du peuple ukrainien (...). Nous demandons instamment au gouvernement russe et au Président Poutine d'arrêter la guerre et de trouver une solution au conflit par la négociation.* »

Le texte disparut deux heures après sa diffusion. Une courte pétition opposée à la guerre signée de deux mille scientifiques fut de même immédiatement censurée. Le réseau Weibo a bloqué les comptes de la danseuse Jin Xing et de l'actrice Kelan, qui s'étaient exprimées en faveur de l'Ukraine et avaient

condamné Poutine. Des déclarations d'Ukrainiens de l'extérieur, des vidéos sur les arrestations de Russes hostiles à Saint-Petersbourg ont donné lieu à de mêmes mesures. Des porteurs de pancartes hostiles à la guerre ont été appréhendés par la police à Hongkong, à Hangzhou, à Shanghai.

La ligne officielle affecte de déceler derrière ces refus de l'invasion les manipulations des services et groupes de pression américains, britanniques ou de l'Union européenne. Mais à bien y regarder, on voit que Beijing ne fait là que poursuivre son opposition de plus en plus ouverte aux États-Unis, menant une lutte pour la suprématie mondiale qu'il espère gagner. Les nationalistes s'encouragent sur les réseaux sociaux et, dans les premiers jours, quand Poutine semblait croire qu'il pouvait régler la question ukrainienne en quelques heures, l'opinion courait sur la toile qu'étant donnée la disproportion des forces, Taïwan attaquée le matin pourrait être conquise dans l'après-midi. L'insuccès russe en Ukraine a depuis incité les bellicistes à y regarder de plus près.

Les conflits larvés de la mer de Chine

Depuis 2010, la production chinoise a dépassé celle du Japon pour devenir la seconde économie mondiale ; le gouvernement s'est alors intéressé de plus en plus aux espaces maritimes du Sud et à leurs archipels de récifs fréquentés par six pays riverains. Il assurait qu'il n'y était question que de pêche et de commerce et qu'il n'avait aucune intention d'y construire des bases militaires au milieu des eaux internationales. Mais les récifs – parfois submergés à marée haute – ont été transformés en îles par apport de sable, de terre et de ciment ; au moins trois d'entre elles, selon une déclaration américaine du 20 mars, sont équipées de fusées sol-air et sol-mer, d'instruments de brouillage et de laser ainsi que d'avions de chasse. Certaines pistes peuvent accueillir des porteurs d'ogives nucléaires.

La part du lion que s'arrogue la Chine sur l'ensemble de la Mer de Chine irrite les autres pays côtiers et crée de fréquents incidents. La marine des Philippines rapportait le 28 mars qu'un bâtiment chinois garde-côtes avait, par des manœuvres rapprochées, contraint un navire philippin à s'écarter du bas-fond Panatag (alias Scarborough shoal) que les deux pays revendiquent.

Le Premier ministre Li Keqiang, dans son discours devant l'Assemblée nationale, avait annoncé une augmentation de 7,1% du budget national de défense, la construction de

nouveaux porte-avions et de sous-marins à propulsion nucléaire. Ce nouvel effort, après les 6,8% de l'année précédente, est à relier aux pressions militaires accrues exercées sur Taïwan pour l'amener à résipiscence. Beijing l'assure, « *les compatriotes de Taïwan aspirent à la réunification avec la mère-patrie* » ; Moscou partageait une conviction semblable quand il affirmait en lançant les hostilités que la population ukrainienne accueillerait l'armée russe à bras ouverts. Les derniers sondages sur l'opinion publique taïwanaise montrent cependant qu'une large majorité de la population ne voit aucun intérêt à se rapprocher politiquement d'un pays sans démocratie et à niveau de vie inférieur.

Mais les ambitions maritimes de la Chine s'étendent peu à peu vers l'Est. L'Australie et la Nouvelle Zélande s'inquiètent d'un nouvel accord de « sécurité » que Beijing vient de signer le 31 mars avec les Îles Salomon (700.000 habitants). Il permettra une présence militaire navale de la Chine dans le Pacifique Sud, région où il ne semble pas que les problèmes de sécurité soient particulièrement graves³. L'archipel avait rompu en 2019 ses relations diplomatiques avec Taïwan au profit de la Chine. Des troubles avaient éclaté en novembre 2021, une partie de la population contestant les motifs – supposés financiers – de ce retournement diplomatique.

3. Pressé par le président de la Fédération de Micronésie, le président des Salomon a nuancé sa position le 31 mars, estimant qu'autoriser la construction d'une base militaire chinoise dans l'archipel serait une décision irréflective.

Europe-Chine : un dialogue biaisé sur les droits de l'Homme

Une dictature survit tant qu'elle réprime efficacement tout ce qui la met en danger. Il lui faut surveiller, ouvertement ou dans l'ombre, l'ensemble du corps social ; il lui faut écarter aussi toutes les influences externes qui pourraient attirer ailleurs les esprits. C'est pourquoi au refus du libre débat intérieur s'ajoute le verrouillage des courants étrangers qui pourraient encourager le libre examen des dits et des faits du pouvoir. Une démocratie cherche à s'enrichir de modes d'organisation politique et sociale différents ; une dictature les dissimule ou les caricature pour les rendre haïssables. La Chine en est un bon exemple : le Parti détient tout le pouvoir et tous les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) ; il se charge de distribuer l'information et administre la vérité grâce à un appareil de censure inégalé ; la part de liberté concédée correspond strictement à ce dont les sujets ont appris à se contenter et qui les empêchent de se rebeller.

Au point que les résistances qu'on repère en premier sont celles de la périphérie, des minorités nationales ou des groupes religieux qui ne se sont pas pliés totalement à l'ordre dominant. Ils se rebellent et on les remarque parce que leur histoire, leur religion, leurs pratiques sociales, leur culture ont maintenu une part de leur identité et qu'ils savent se distinguer du gros du corps social, contraint de rester sur la voie de l'obéissance ou de la « servitude volontaire ». Finalement, c'est peut-être encore ceux qui se rebellent le plus qui sont les plus libres, alors que la majorité découragée et craintive a perdu ses ambitions, se contente du confort limité qu'elle croit avoir obtenu, et laisse à une poignée de dirigeants la direction de plus d'un milliard d'hommes.

Il y a là une erreur lourde de conséquences et une inversion du jugement. On n'analyse pas avec les mêmes outils les démocraties et les dictatures : là où le droit d'expression existe, il est logique de repérer ce qui ne va pas en écoutant qui fait du bruit ; mais là où les censures et des menaces multiples imposent le mutisme, c'est le silence qui devrait retenir l'attention et inquiéter. Or on fait l'inverse : l'attention en Chine se porte sur un chapelet de groupes hétérogènes – Ouïghours, Tibétains, Mongols, Chrétiens, Hui, Hongkongais etc. – parce qu'ils osent encore manifester. Mais quand on affronte un rival systémique, il faut s'attacher aux problèmes centraux – en l'occurrence la privation des libertés fondamentales pour mille trois cents millions d'individus et pendant sept décennies d'affilée – et non se satisfaire d'évoquer les problèmes

des minorités et des périphéries. C'est pourtant ce qui vient une fois encore de se passer le premier avril lorsque les dirigeants de l'Union européenne ont discuté avec le chef de l'État chinois.

Ils auraient pu pourtant tirer des leçons du dialogue Europe-Chine sur les droits de l'Homme mené depuis 1995. Il n'a jamais débouché sur une décision d'importance et n'a consisté qu'à opposer deux convictions : celle de la démocratie pluraliste, celle du totalitarisme de l'État-Parti. Toutes deux étant dès le départ supposées également respectables, et comme les discussions ne devaient pas nécessairement aboutir à des engagements d'amélioration et que le détail n'en était jamais publié, comme elles n'étaient pas accompagnées de la moindre sanction et que le niveau des délégations se limitait à celui des « hauts fonctionnaires », la principale décision prise, c'était qu'on se réunirait l'année suivante. On en est donc à vingt-sept années de discussions sans importance et personne ne s'en est offusqué.

Il faut dire que la création d'un dialogue Europe-Chine sur les droits de l'Homme était déjà une reculade, ou plus précisément une concession faite à la Chine pour que la question des droits de l'Homme en Chine ne soit pas abordée dans le cadre des Nations unies. La mémoire était encore vive du massacre des démocrates chinois en 1989 et Beijing voulait qu'on en parle le moins possible ; mais l'Europe était fascinée par l'ampleur du marché chinois, pour y commercer et pour y investir. Le message envoyé par la Chine à Bruxelles était clair : si l'Europe parrainait une résolution sur le sujet à la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, Beijing mettrait fin à ce dialogue dont Bruxelles lui avait déjà concédé le caractère strictement confidentiel.

La liste est longue des erreurs passées qui ont empêché d'y voir clair sur la nature des relations à nouer avec la Chine. En 1964 De Gaulle lui-même, en reconnaissant la R.P.C., aimait à croire que des contacts diversifiés permettraient peut-être son insertion pacifiée dans le concert des grandes puissances. Après plus d'un demi-siècle, on voit qu'il reste beaucoup à faire, en tout cas sur le plan intérieur, à l'examen du respect des droits individuels fondamentaux et d'abord, puisqu'on est encore proche du 8 mars, en matière d'enlèvements de femmes à marier.

Le 8 mars, le Premier ministre et la condition féminine

Une phrase a retenu l'attention dans le rapport du Premier ministre sur le travail du gouvernement, prononcée devant l'Assemblée nationale le 5 mars, à l'approche de la Journée internationale du droit des femmes : « *Nous réprimerons sévèrement le trafic des femmes et des enfants et protégerons leurs droits et intérêts légitimes* ». Six jours plus tard, devant la presse étrangère, Li Keqiang revenait sur le sujet : « *Récemment, dans certaines régions, il y a eu des cas de graves atteintes aux droits et intérêts des femmes. Nous sommes affligés et indignés de ce que les victimes ont vécu. Nous poursuivrons en responsabilité ceux qui ignorent les droits et intérêts de la population et punirons sévèrement les criminels du trafic de femmes et d'enfants* ».

Trafic, le mot est à prendre au pied de la lettre. En Chine, comme en d'autres pays du Tiers monde, il se vend des femmes. Le Premier ministre faisait allusion à plusieurs faits divers qui avaient ému l'opinion.

Début février près de Xuzhou (Jiangsu), on découvrait, photos à l'appui, une mère de huit enfants enchaînée par le cou dans une remise et pauvrement vêtue en plein hiver. Elle avait été enlevée pour revente à plus de mille kilomètres dans la province du Yunnan. Les autorités locales, comme d'habitude, ont commencé par nier le scandale ; puis ont forgé quatre versions successives de l'affaire, jusqu'à ce qu'on découvre qu'il s'agissait d'une inconnue non répertoriée dans la base nationale de données des A.D.N.⁴ La censure effaçait des réseaux sociaux toute allusion à la séquestrée du Jiangsu ; deux femmes qui persistaient à parler d'elle furent détenues pour « provocation de troubles ».

Le premier mars, autre découverte, une enquête s'ouvre sur une femme mise en cage à Yulin (Shaanxi) quelques heures après que la rumeur circule sur les réseaux sociaux. Le mari assure qu'il ignore le véritable nom de son épouse et son origine, bien qu'il vive avec elle depuis onze ans. Il la punit, dit-il, lorsqu'elle veut s'échapper. Pour l'empêcher de fuir, il a entouré sa maison de hauts murs garnis de barbelés. En janvier, les autorités locales avaient nié l'affaire ; elles ont changé d'avis, plus vite qu'au Jiangsu, peut-être parce qu'elles

redoutaient que le Premier ministre en parle devant l'Assemblée.

Depuis, il a été ordonné une collecte systématique des ADN de ces inconnues, à l'intention des familles en quête de disparues. Seize localités ont décidé d'offrir des primes en échange d'indications sur le trafic de femmes et d'enfants.

Les enlèvements de femmes pour revente ne sont pas des cas isolés, à simple valeur anecdotique. L'écrivain Liao Yiwu en parle dans *Les bas-fonds* (1999, traduction M.Holzman 2003). En 2016, la Cour Suprême chinoise a publié des directives sur le sujet. Une enquête⁵ fondée sur deux bases de données incomplètes a étudié 616 cas impliquant 1.252 victimes de 2017 à novembre 2020. En arrière-plan, il y a l'énorme déséquilibre démographique⁶ résultant et de la préférence pour les garçons et de la pratique pendant quatre décennies de la stupide politique de l'enfant unique.

Un cinquième des femmes enlevées sont des Chinoises souffrant de troubles mentaux. Une moitié des victimes sont étrangères, avec une majorité de Vietnamiennes et quelques Birmanes et Nord-Coréennes. Faute de connaître la langue, elles se défendent mal contre les prédateurs. 60% des femmes enlevées sont revendues pour mariage dans des régions à forte prédominance masculine. Parfois, ce sont les parents eux-mêmes qui vendent leur fille handicapée, considérant que l'accord constitue une manière de « caser » leur enfant. Dans les cas étudiés, le prix de vente allait de 200 yuan à 256.000 yuan (28 € à 36 000 €...).

Le déséquilibre démographique n'aboutit pas forcément à des solutions aussi dramatiques. Il entraîne souvent un curieux phénomène, celui du cadeau de fiançailles qui prend la forme d'une « dot inversée ». C'est-à-dire que le futur époux ou sa famille doivent verser une somme aux parents de la future épouse, considérée comme denrée rare. Le montant varie selon les régions. Au Jiangxi, où il est particulièrement élevé, le montant considéré comme minimum serait de 200 000 yuan (30 000 €) et il pourrait atteindre le triple. Ce qui impose une lourde charge aux candidats au mariage.

4. Le fichier A.D.N. national, discutable sur le plan des libertés, est utile dans la lutte contre les enlèvements de femmes et contre les abandons d'enfants. Le répertoire institué en 2009 a permis le rassemblement de 10.932 familles jusqu'à janvier dernier. En cinq ans, le fichier RÉUNION de mai 2016 a donné lieu à 4.801 regroupements familiaux.

5. Voir Sixth Tone 28 février 2022.

6. Sur l'ensemble de la population chinoise, on compte trente-quatre millions d'excédent masculin. Mais sur la population en âge de se marier (15 à 29 ans), la disproportion est quasi monstrueuse, avec selon des données 2018, 280 hommes pour cent femmes, soit un rapport proche de trois.

Deux mots encore sur le marché au mariage. A Beijing, dans un des parcs qui donnent sur la place Tiananmen, à quelques centaines de mètres du mausolée de Mao et près des douves de la Cité interdite se tient – ou se tenait – un étrange marché où se rassemblaient parents et entremetteuses. Par terre, des photos accompagnées de fiches énonçant le niveau d'éducation des candidats au mariage, leur profession, leur revenu, leur possession d'un appartement ou d'une auto, bref tout ce qui peut laisser espérer une vie confortable.

Sur un autre point encore, partagé cette fois par l'ensemble des féministes, les défenseurs des droits des femmes protestent contre les décisions des tribunaux, notamment lors des procédures de divorce. Les juges minimisent ou

tout simplement ignorent les diverses violences conjugales, y compris physiques, dont les femmes sont victimes.

Le cabinet Qianqian a publié le 8 mars à Beijing une étude portant sur 1014 cas de plaintes féminines pour violences : la réalité des exactions n'a été retenue que dans soixante-dix-neuf cas ; sur les autres dossiers, les juges ont soit nié les faits, soit classé l'affaire comme une simple dispute de famille. Les plaintes pour viol conjugal ne sont pas retenues. Selon le cabinet, ces dysfonctionnements ne sont pas liés aux insuffisances du dispositif législatif mais à la mentalité dominante dans le personnel judiciaire. La Fédération nationale des femmes, elle-même, montrerait peu d'empressement à aider les victimes.

Les violations chroniques des droits de l'Homme

En Chine même

Après quatre ans de détention pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État », l'avocat Yu Wensheng est sorti de prison le 1^{er} mars. Il a donné quelques coups de téléphone à sa famille, puis il a disparu. Son épouse ne répond pas aux appels reçus des amis. Ceux-ci s'interrogent sur une éventuelle assignation à résidence, avec interdiction de prise de parole. La licence professionnelle de Yu Wensheng a été révoquée par l'Association officielle des avocats. Yu a été frappé et torturé en prison après avoir exprimé en 2014 son soutien au mouvement démocratique de Hongkong. En octobre 2017, il affirmait dans une lettre ouverte que Xi Jinping ne faisait pas l'affaire à la tête du pays à cause du caractère totalitaire de ses décisions.

Ces assignations à résidence décidées hors tribunaux ne sont pas rares. Ce fut le cas pour l'avocat Wang Quanzhang de Jinan (Shandong), arrêté en août 2015 – lors de la grande vague de répression des avocats et militants des droits civiques décidée par Xi Jinping à l'été 2015 – et relâché en avril 2020 dans un état mental déplorable. Il était resté trois ans sans possibilité de communiquer avec l'extérieur et sans contact avec un avocat. Pour justifier l'assignation à résidence, l'administration a prétexté la nécessité de le protéger du Corona-virus.

Une même assignation à résidence continue de frapper l'avocat Jiang Tianyong remis en liberté en 2019. Il avait disparu en novembre 2016, maintenu plus de neuf mois dans un lieu inconnu puis contraint à une confession télévisée, peu avant sa

condamnation pour subversion en novembre 2017.

La contagiosité du virus Omicron a conduit l'administration chinoise à appliquer une politique de confinement rigoureuse, semblable à celle du printemps 2020. L'interdiction de sortir, l'impossibilité de s'approvisionner, la perte d'un travail rémunéré provoquent des réactions parfois violentes. Les services de censure ont interdit le 1^{er} avril de filmer et de diffuser sur la toile les manifestations qui se sont déroulées dans un quartier de Shanghai.

Hongkong et Tibet

À Hongkong, la loi dite de Sécurité nationale reste le texte justifiant toutes les répressions du mouvement démocrate ; elle interdit toute critique du pouvoir local et toute action collective contre lui. Deux juges britanniques non permanents de la Haute Cour d'Appel ont annoncé leur démission le 30 mars. Ils y siégeaient en vertu d'un accord datant de 1997. Lord Reed a justifié sa décision en affirmant qu'il ne voulait pas donner son aval à un gouvernement du territoire qui s'était « *écarté des valeurs de la liberté politique* ». Les autorités arguaient de la présence des deux Britanniques pour affirmer que le travail des tribunaux locaux était digne de confiance. Quatre autres juges non permanents (trois Australiens et un Canadien) ont décidé de garder leur poste.

Quarante-sept militants avaient été arrêtés le 28 février 2021 pour avoir dans l'été précédent organisé à la manière occidentale une « primaire » ; 610.000 votants avaient participé à cette consultation destinée à choisir

le meilleur candidat pour l'élection législative. Celle-ci fut reportée, puis le mode de scrutin en fut changé afin d'assurer une majorité au pouvoir pro-Beijing. Les militants attendent de passer en jugement pour « subversion » ; trente-trois sont en détention provisoire, les quatorze autres sont en liberté sous caution. Parmi les plus connus d'entre eux, qui avaient animé la vie politique de Hongkong depuis six ans, citons Joshua Wong, Lester Chum, Gwyneth Ho, Eddie Chu.

La loi de Sécurité nationale pour Hongkong a été imposée, unilatéralement et contrairement aux engagements pris, par le Comité permanent de l'Assemblée nationale chinoise. Son libellé permet une extension des incriminations au-delà même des ressortissants chinois et des résidents du territoire, à l'encontre même de personnes qui n'auraient jamais mis les pieds dans l'ancienne colonie britannique. Le 14 mars, l'organisation Hong Kong Watch a reçu du Département de la Sécurité une lettre l'accusant de « compromettre la sécurité nationale » en incitant les pays étrangers à prendre des sanctions » et en se livrant à des activités hostiles. Le site internet du groupe a été bloqué ; de plus en plus souvent formulée, l'accusation de « collusion avec des forces étrangères » peut entraîner une incarcération de trois ans. Plus d'une centaine d'O.N.G. installées à Hongkong se sont dissoutes ou ont émigré. Amnesty International cite à cet égard le Civil Human Rights Front, l'Alliance de Hongkong en soutien du mouvement patriotique de Chine ainsi que plusieurs syndicats et publications indépendantes.

Les suicides par le feu pour dénoncer la mainmise chinoise sur le pays tibétain ont repris. Selon *Radio Free Asia* (4 avril), on compte trois immolations depuis trente-quatre jours. Le 25 février, le chanteur Tsewangnorbu s'est donné la mort devant le palais du Potala à Lhassa. Le 27 mars, un homme de 81 ans, Tashi Phuntsok, s'est immolé par le feu devant le bureau de la Sécurité, près du monastère Kirty du district Ngaba (Sichuan). Le 30 mars, un homme du nom de Tsering s'est suicidé devant un poste de police dans la région de Kyegudo, près d'un monastère de la préfecture tibétaine autonome de Yushul (Qinghai). Depuis 2009, 159 Tibétains se sont ainsi donné la mort.

La répression à distance

En affirmant sa puissance face aux États-Unis et sa volonté de maîtriser la situation en Asie, Beijing s'arroge des droits croissants sur la population d'origine chinoise, et peu importe qu'elle ait ou non un passeport de la R.P.C.. Des militants démocrates taïwanais, venus imprudemment visiter le continent, y sont incarcérés ; des citoyens taïwanais, suspectés d'escroquerie et appréhendés dans des pays qui n'ont de relations diplomatiques qu'avec la Chine populaire, sont ramenés d'autorité vers

cette dernière pour jugement. Au début de mars 2022, dans son plan d'évacuation des Chinois d'Ukraine, Beijing avait proposé d'y inclure les Taïwanais, aux côtés des citoyens de Macao et de Hongkong ; il s'est heurté au refus des autorités insulaires, qui ont affirmé avoir déjà évacué leurs ressortissants.

Le pouvoir chinois par divers moyens étend son pouvoir à l'extérieur. Le 16 mars aux États-Unis, cinq personnes sont accusées d'intimider les Chinois de la dissidence qui ont trouvé refuge aux U.S.A.. (dont Xiong Yan, candidat du Parti démocrate dans une circonscription de New York et Arthur Liu, un avocat de la baie de San Francisco). Le 18 février, le gouvernement d'Oulan-Bator arrête le Mongol Munkhbayar Chuluundorj pour avoir reçu « des instructions et des fonds d'une organisation de renseignement étrangère », en fait parce qu'il s'opposait depuis longtemps au resserrement des liens entre la Chine et la Mongolie. Munkhbayar militait pour la défense des droits civiques, pour le droit à la terre et pour la reconnaissance de l'histoire et de la culture mongoles. Ses amis affirment que la Chine exerce des pressions sur le gouvernement d'Oulan-Bator pour qu'il déporte vers la R.P.C. les opposants de Mongolie intérieure réfugiés en République mongole.

Le 26 mars, le gouvernement australien annonçait pour le 3 avril le jugement à Beijing de la journaliste Cheng Lei, détenue en Chine depuis août 2020. De nationalité australienne et d'origine chinoise, Cheng Lei est accusée, sans plus de précisions, d'avoir transmis des secrets d'État. Elle avait été une des journalistes vedettes de la chaîne de télévision officielle chinoise C.G.T.N.. après avoir travaillé dans la chaîne centrale C.C.T.V.. L'ambassadeur d'Australie n'a pu entrer dans la salle du tribunal. On ignore combien de temps durera le procès et quand la décision sera rendue. Un autre Australien d'ascendance chinoise, Yang Hengjun, jugé pour espionnage en mai 2021, attend encore que le verdict soit prononcé.

Le 16 mars, l'organisation ouïghoure U.H.R.P. (Uyghur Human Rights Project) rappelle la répression exercée à distance sur ses membres par le pouvoir chinois : harcèlement, interdictions de voyage, aveux vidéo forcés, détention, piratage informatique et surveillances multiples. Ces interventions se produiraient dans vingt-deux pays démocratiques, dont les États-Unis. *Le Guardian* rapporte le 15 mars les pressions insistantes exercées sur un Ouïghour réfugié en Norvège pour qu'il espionne les groupes de son ethnie qui dénoncent à l'étranger les violations des droits imposées à la population du Turkestan oriental. La quasi-totalité des 2.500 Ouïghours de Norvège serait surveillée et soumise à des menaces personnelles ou visant des membres de la famille restés au pays.

Alain Bouc